

L'entreprise ARCHE s'engage à travers deux prêts à impact auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Tours, le 6 janvier 2025 – L'entreprise Arche, acteur incontournable de l'immobilier et leader de l'administration de biens en France, renforce son engagement en faveur des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en souscrivant deux prêts à impact auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels : un prêt « PACT Carbone » de 10 M€ et un prêt « PACT Trajectoire ESG » de 7,5 M€.

Arche est bien connu dans le secteur immobilier à travers ses marques phares comme Citya Immobilier, Laforêt, Guy Hoquet, Century 21 et Nestenn. Fort de 23 500 collaborateurs répartis à travers 2870 agences, Arche est un spécialiste des services et de la gestion de biens immobiliers avec 1 400 000 lots de copropriété et plus de 100 000 transactions réalisées par an. Ce statut d'acteur incontournable a été construit grâce à une stratégie de croissances externes menée depuis 30 ans par son Président fondateur Philippe Briand.

Alors que l'immobilier représente une part importante des émissions de CO2 en France, Arche s'est dotée d'une politique ESG ambitieuse à travers une direction RSE, avec un focus sur la décarbonation de ses activités et un volet RH couvrant des thématiques variées telles que la formation des collaborateurs, l'égalité salariale homme/femme, la promotion des femmes dirigeantes, le bon paiement des fournisseurs, etc.

Ces enjeux font écho à la démarche d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels qui a placé l'accompagnement de ses clients dans leurs transitions, au cœur de sa stratégie. La banque a donc conçu une gamme de crédits valorisant les performances extra-financières (notation ESG, décarbonation...) grâce à une réduction du coût du crédit.

Présente sur toute la chaîne de valeur du logement et de l'immobilier, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels accompagne l'entreprise Arche depuis plusieurs années notamment pour les acquisitions majeures de Century 21 en 2021 et Nestenn en 2022. Pour cette nouvelle opération, il s'agit des premiers financements à impact accordés à l'entreprise par la filiale du Crédit Mutuel Arkéa.

Dans le cadre du prêt « PACT Carbone », Arche réalisera un bilan carbone avec le soutien de l'AFNOR. Quant au prêt « PACT Trajectoire ESG », il bénéficiera d'une évaluation par l'agence de notation extra financière Ethifinance, qui permettra d'identifier une trajectoire de progrès. Autre bénéfice : ce travail est une forme de préparation pour anticiper l'application de la directive CSRD (Directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises).

Philippe Briand, Président Fondateur de l'entreprise Arche déclare : « Notre entreprise Arche et ses agences se réjouissent de participer activement à la transition écologique. Ces financements innovants sont une première pour notre maison qui en appelle d'autres. Cette démarche illustre notre engagement toujours plus fort à renforcer nos actions ESG et à prendre part à la décarbonation de notre secteur. »

Jean-Benoît Crosnier directeur du centre d'affaires entreprises de Tours d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, se réjouit : « *Nous sommes fiers d'accompagner l'entreprise Arche, acteur incontournable de l'immobilier, dans sa démarche de transition vers un monde plus durable. Ces deux crédits illustrent l'expertise d'Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels à proposer des solutions adaptées aux enjeux financiers, environnementaux et sociétaux du secteur immobilier.* »

Le prêt à impact « PACT Carbone » 100% dédié à la décarbonation

Accessible dès 2 M€ sur une durée comprise entre 5 et 20 ans, le prêt « PACT Carbone » prévoit une bonification si l'emprunteur réduit l'intensité carbone de son modèle d'affaires. De plus, une sur-bonification est également prévue pour les clients qui parviennent à s'aligner avec la trajectoire 1,5 degré de l'accord de Paris ; l'ensemble des bonifications pouvant atteindre jusqu'à 20% d'économie sur les frais financiers. Afin de garantir la neutralité des évaluations, « PACT Carbone » s'appuie sur un organisme indépendant. Celui-ci mesurera les progrès biannuels de l'entreprise, qui feront l'objet d'un rapport remis et commenté au client par la banque.

Le prêt à impact « PACT Trajectoire ESG » : pour conjuguer performances financières et extra financières

Accessible dès 2 M€ sur une durée comprise entre 5 et 20 ans, le prêt à impact « PACT Trajectoire ESG » prévoit une bonification pouvant atteindre jusqu'à 20 % d'économie sur les frais financiers, si l'emprunteur améliore ses performances ESG (environnement, social et gouvernance) suivant des critères prédéterminés. Afin de garantir la neutralité des évaluations, « PACT Trajectoire ESG » s'appuie sur l'agence indépendante d'analyse extra-financière Ethifinance. Celle-ci mesurera les progrès annuels qui feront l'objet d'un rapport remis et commenté au client par la banque. Lancé en février 2020, le dispositif PACT a déjà convaincu près de 200 acteurs économiques publics et privés pour un total de 1 milliard d'euros.

À propos de l'entreprise Arche :

Arche intervient depuis plus de 30 ans dans le secteur des services de l'immobilier. Il se distingue notamment par ses marques : Citya Immobilier, Laforêt, Guy Hoquet, Century 21 et Nestenn. Fort de 23 500 collaborateurs répartis à travers 2870 agences, l'entreprise réalise plus de 100 000 transactions par an. En parallèle de ses activités immobilières, Arche propose une large gamme de prestations complémentaires grâce à ses autres filiales, notamment le courtage en assurances immobilières et en crédits, les diagnostics et états des lieux, des services immobiliers à destination du secteur public...

À propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 15 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.). Plus d'informations sur : www.arkea-banque-ei.com

Contacts presse :

Entreprise Arche

Valentine de Baudreuil – Directrice Marketing et Communication – vdebaudreuil@agencereference.com – 06 84 91 73 73

Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels

Kablé Communication - Illy Benyoussef - illy.benyoussef@kable-communication.com - 06 28 09 65 41